



# *Saint-Charles-de-Bourget*

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Vickie Paradis greffière-trésorière adjointe de la susdite Municipalité :

### **AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENTS 410.23**

Lors de la session extraordinaire du 9 novembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement 410.23 intitulé :

**RÈGLEMENT N°410.23 : MODIFIANT LE RÈGLEMENT N°395.22 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 150 780 \$**

Le montant du règlement 395.22 est modifié pour totaliser la somme de 5 400 000\$

Donné à Saint-Charles-de-Bourget, ce 10<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille vingt et trois.

*Vickie Paradis*

Greffière-trésorière adjointe